

# MAIRIE DE VOUZIERES

Tél. : 03 24 30 76 30  
Fax : 03 24 30 76 50

## Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service public de l'eau potable

### Exercice 2011



Rapport relatif au prix et à la qualité du service public de l'eau potable pour l'exercice 2011  
présenté conformément à l'article L22245 du code général des collectivités territoriales et au décret du 2 mai 2007

Les informations sur fond bleu sont obligatoires au titre du décret.

Tout renseignement concernant la réglementation en vigueur et la définition et le calcul des différents indicateurs  
peut être obtenu sur le site [www.services.eaufrance.fr](http://www.services.eaufrance.fr), rubrique « l'Observatoire »

Si les informations pré-remplies ne sont pas correctes, veuillez contacter votre DDT

## **Table des matières**

1.	Caractérisation technique du service.....	3
1.1.	Présentation du territoire desservi.....	3
1.2.	Mode de gestion du service .....	3
1.3.	Estimation de la population desservie (D101.1).....	4
1.4.	Nombre d'abonnés .....	4
1.5.	Eaux brutes .....	5
1.5.1.	Prélèvement sur les ressources en eau .....	5
1.5.2.	Achats d'eaux brutes .....	5
1.6.	Eaux traitées.....	5
1.6.1.	Bilan des volumes mis en œuvre dans le cycle de l'eau potable en 2011 .....	5
1.6.2.	Production .....	6
1.6.3.	Achats d'eaux traitées .....	6
1.6.4.	Volumes vendus au cours de l'exercice .....	6
1.6.5.	Autres volumes.....	6
1.6.6.	Volume consommé autorisé .....	6
1.7.	Linéaire de réseaux de desserte (hors branchements).....	6
2.	Tarification de l'eau et recettes du service .....	7
2.1.	Modalités de tarification .....	7
2.2.	Facture d'eau type (D102.0) .....	8
2.3.	Recettes.....	11
3.	Indicateurs de performance .....	12
3.1.	Qualité de l'eau (P101.1 et P102.1).....	12
3.2.	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux (P103.2).....	13
3.3.	Indicateurs de performance du réseau.....	13
3.3.1.	Rendement du réseau de distribution (P104.3) .....	13
3.3.2.	Indice linéaire des volumes non comptés (P105.3).....	14
3.3.3.	Indice linéaire de pertes en réseau (P106.3).....	14
3.3.4.	Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable (P107.2) .....	15
3.4.	Indice d'avancement de protection des ressources en eau (P108.3) .....	15
4.	Financement des investissements.....	16
4.1.	Branchements en plomb.....	16
4.2.	Montants financiers.....	16
4.3.	État de la dette du service .....	16
4.4.	Amortissements .....	16
4.5.	Présentation des projets à l'étude en vue d'améliorer la qualité du service à l'utilisateur et les performances environnementales du service .....	16
4.6.	Présentation des programmes pluriannuels de travaux adoptés par l'assemblée délibérante au cours du dernier exercice .....	17
5.	Actions de solidarité et de coopération décentralisée dans le domaine de l'eau.....	18
5.1.	Abandons de créances ou versements à un fond de solidarité (P109.0).....	18
5.2.	Opérations de coopération décentralisée (cf. L 1115-1-1 du CGCT) .....	18
6.	Tableau récapitulatif des indicateurs .....	19

# 1. Caractérisation technique du service

## 1.1. Présentation du territoire desservi



Le service est géré au niveau  communal  
 intercommunal

- Nom de la collectivité : VOUZIERS
- Caractéristiques (commune, EPCI et type, etc.) : Commune
- Compétences liée au service :

	Oui	Non
Production	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Protection du point de prélèvement	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Traitement	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Transfert	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Stockage	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Distribution	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

- Territoire desservi (communes adhérentes au service, secteurs et hameaux desservis, etc.) : VOUZIERS
- Existence d'une CCSPL  Oui  Non
- Existence d'un schéma de distribution  Oui, date d'approbation\* : .....  Non
- Existence d'un règlement de service  Oui, date d'approbation\* : 01/01/2001  Non

## 1.2. Mode de gestion du service



Le service est exploité en  régie  
 régie avec prestataire de service  
 régie intéressée  
 gérance  
 délégation de service public : affermage  
 délégation de service public : concession

\* Approbation en assemblée délibérante

### Nature du contrat :

- Nom du prestataire : VEOLIA EAU
- Date de début de contrat : 01/01/2001
- Date de fin de contrat initial : 31/12/2012
- Date effective de fin de contrat (après avenant le cas échéant) : 01/01/2020
- Nombre d'avenants et nature des avenants : Deux : **Avenant n°1** du 01/12/003 et **Avenant n°2** du 30/12/2011 : prise en charge du renouvellement de 240 branchements en plombs 40 db, prolongation de 8 ans du contrat initial.
- Nature exacte de la mission du prestataire : (cf. contrat d'affermage)

### **1.3. Estimation de la population desservie (D101.1)**



Est ici considérée comme un habitant desservi toute personne – y compris les résidents saisonniers – domiciliée dans une zone où il existe à proximité une antenne du réseau public d'eau potable sur laquelle elle est ou peut être raccordée.

Le service public d'eau potable dessert 4 399 habitants au 31/12/2011 (4 442 au 31/12/2010).

### **1.4. Nombre d'abonnés**



Les abonnés domestiques et assimilés sont ceux redevables à l'agence de l'eau au titre de la pollution de l'eau d'origine domestique en application de l'article L213-10-3 du Code de l'environnement.

Le service public d'eau potable dessert 1 583 abonnés au 31/12/2011. (1 591 au 31/12/2010).

La répartition des abonnés par commune est la suivante :

Commune	Nombre total d'abonnés 31/12/2010	Nombre d'abonnés domestiques au 31/12/2011	Nombre d'abonnés Non domestiques au 31/12/2011	Nombre total d'abonnés au 31/12/2011	Variation en %
VOUZIERS					
<b>Total</b>	<b>1 591</b>	<b>1 577</b>	<b>6</b>	<b>1 583</b>	<b>-0,5%</b>

## 1.5. Eaux brutes

### 1.5.1. Prélèvement sur les ressources en eau



Le service public d'eau potable prélève 324 119 m<sup>3</sup> pour l'exercice 2011 (375 736 pour l'exercice 2010).

Ressource et implantation	Nature de la ressource	Débits nominaux (m <sup>3</sup> /j) <sup>(1)</sup>	Volume prélevé durant l'exercice 2010 en m <sup>3</sup>	Volume prélevé durant l'exercice 2011 en m <sup>3</sup>	Variation en %
PUITS PRE DU MOULIN	Souterraines	1 100	209 896	178 020	-13,7 %
PUITS DU LONG BEC	Souterraines	1 400	165 840	146 099	-11,9 %
<b>Total</b>		2 500	375 738	324 119	-15,2 %

(1) débits et durée de prélèvement autorisés par l'arrêté de DUP (préciser les unités). Si la ressource ne nécessite pas de traitement, le volume prélevé peut être égal au volume produit)

Pourcentage des eaux souterraines dans le volume prélevé : 100 %.

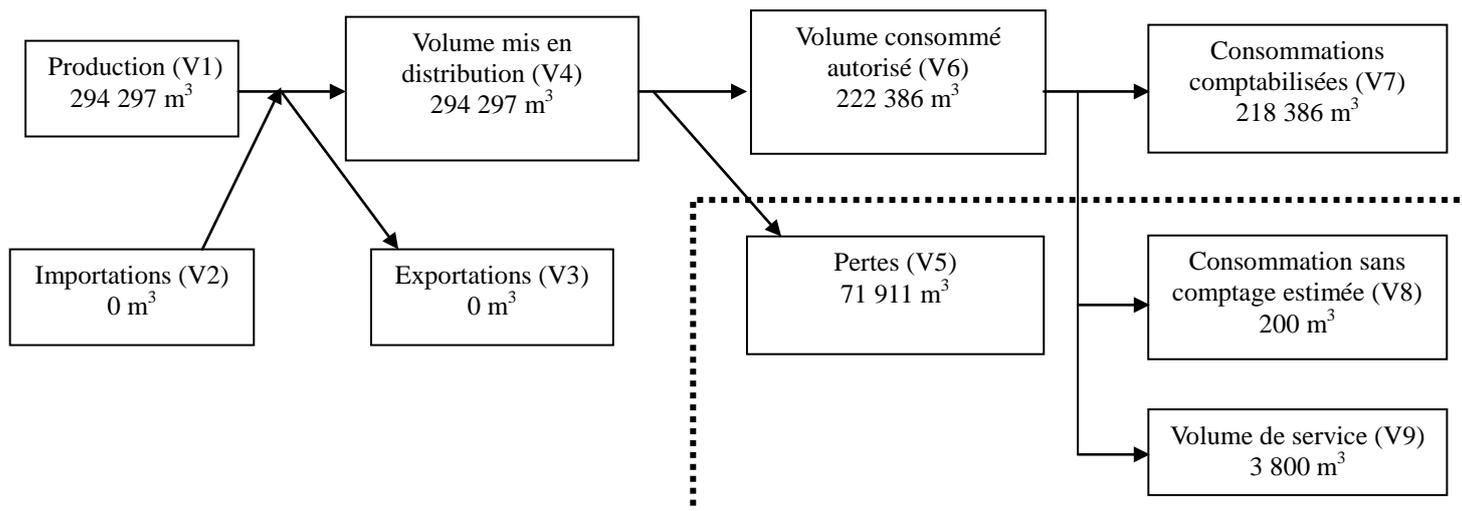
### 1.5.2. Achats d'eaux brutes



Sans Objet.

## 1.6. Eaux traitées

### 1.6.1. Bilan des volumes mis en œuvre dans le cycle de l'eau potable en 2011



## 1.6.2. Production



Le service n'a pas de station de traitement.

Le volume produit total peut différer du volume prélevé (usines de traitement générant des pertes par exemple).

Ressource	Volume produit durant l'exercice 2010 en m <sup>3</sup>	Volume produit durant l'exercice 2011 en m <sup>3</sup>	Variation des volumes produits en %	Indice de protection de la ressource exercice 2011
<b>Total du volume produit (V1)</b>	<b>343 860</b>	<b>294 297</b>	<b>-14,4%</b>	<b>80 %</b>

## 1.6.3. Achats d'eaux traitées



Sans objet.

## 1.6.4. Volumes vendus au cours de l'exercice



Acheteurs	Volumes vendus durant l'exercice 2010 en m <sup>3</sup>	Volumes vendus durant l'exercice 2011 en m <sup>3</sup>	Variation en %
Abonnés domestiques <sup>(1)</sup>	207 797	202 394	-2,6%
Abonnés non domestiques	17 766	18 984	6,9%
<b>Total vendu aux abonnés (V7)</b>	<b>225 563</b>	<b>221 378</b>	<b>-1,9%</b>

(1) Les abonnés domestiques et assimilés sont ceux redevables à l'Agence de l'eau au titre de la pollution de l'eau d'origine domestique en application de l'article L213-10-3 du Code de l'environnement.

## 1.6.5. Autres volumes



	Exercice 2010 en m3/an	Exercice 2011 en m3/an	Variation en %
<b>Volume consommation sans comptage (V8)</b>	<b>0</b>	<b>200</b>	<b>200%</b>
<b>Volume de service (V9)</b>	<b>4000</b>	<b>3800</b>	<b>-5%</b>

## 1.6.6. Volume consommé autorisé



	Exercice 2010 en m3/an	Exercice 2011 en m3/an	Variation en %
<b>Volume consommé autorisé (V6)</b>	<b>228 947</b>	<b>222 386</b>	<b>-2,9%</b>

## 1.7. Linéaire de réseaux de desserte (hors branchements)



Le linéaire du réseau de canalisations du service public d'eau potable est de 41,3 kilomètres au 31/12/2011 (41,35 au 31/12/2010).

## 2. Tarification de l'eau et recettes du service

### 2.1. Modalités de tarification



La facture d'eau comporte obligatoirement une part proportionnelle à la consommation de l'abonné, et peut également inclure une part indépendante de la consommation, dite part fixe (abonnement, location compteur, etc.).

Les tarifs applicables aux 01/01/2011 et 01/01/2012 sont les suivants :

Frais d'accès au service : 59,14 € au 01/01/2011  
62,48 € au 01/01/2012

Tarifs		Au 01/01/2011	Au 01/01/2012
<b>Part de la collectivité</b>			
Part fixe (€HT/an)			
	Abonnement DN 15mm y compris location du compteur	0 €	0 €
Part proportionnelle (€HT/m <sup>3</sup> )			
	De 0 à 120 m <sup>3</sup>	0,5565 €/m <sup>3</sup>	0,5565 €/m <sup>3</sup>
<b>Part du délégataire</b>			
Part fixe (€HT/an)			
	Abonnement <sup>(1)</sup> y compris location du compteur	40,52 €	41,32 €
Part proportionnelle (€HT/m <sup>3</sup> )			
	De 0 à 120 m <sup>3</sup>	1,1282 €/m <sup>3</sup>	1,1506 €/m <sup>3</sup>
<b>Taxes et redevances</b>			
Taxes			
	Taux de TVA <sup>(2)</sup>	5,5 %	5,5 %
Redevances			
	Prélèvement sur la ressource en eau (Agence de l'eau)	0,0705 €/m <sup>3</sup>	0,0774 €/m <sup>3</sup>
	Pollution domestique (Agence de l'Eau)	0,348 €/m <sup>3</sup>	0,348 €/m <sup>3</sup>
	VNF Prélèvement	0 €/m <sup>3</sup>	0 €/m <sup>3</sup>
	Autre	0 €/m <sup>3</sup>	0 €/m <sup>3</sup>

<sup>(1)</sup> Rajouter autant de lignes que d'abonnements

<sup>(2)</sup> L'assujettissement à la TVA est volontaire pour les communes et EPCI de moins de 3000 habitants, et obligatoire pour les communes et EPCI de plus de 3000 habitants et en cas de délégation de service public.

Les délibérations fixant les différents tarifs et prestations aux abonnés pour l'exercice sont les suivantes :

- Délibération du 31/10/2012 effective à compter du 06/11/2012 fixant les tarifs du service d'eau potable et les frais d'accès au service

## 2.2. Facture d'eau type (D102.0)



Les tarifs applicables au 01/01/2011 et au 01/01/2012 pour une consommation d'un ménage de référence selon l'INSEE (120 m<sup>3</sup>/an) sont :

Facture type	Au 01/01/2011 en €	Au 01/01/2012 en €	Variation en %
<b>Part de la collectivité</b>			
Part fixe annuelle	66,78	66,78	0%
Part proportionnelle	0,00	0,00	0%
Montant HT de la facture de 120 m <sup>3</sup> revenant à la collectivité	66,78	66,78	0%
<b>Part du délégataire (en cas de délégation de service public)</b>			
Part fixe annuelle	40,52	41,32	1,97%
Part proportionnelle	135,38	138,07	1,99%
Montant HT de la facture de 120 m <sup>3</sup> revenant au délégataire	175,90	179,39	1,98%
<b>Taxes et redevances</b>			
Redevance pour prélèvement sur la ressource en eau (Agence de l'Eau)	8,46	9,29	9,81%
Redevance de pollution domestique (Agence de l'Eau)	41,76	41,76	0%
VNF Prélèvement : .....	0,00	0,00	0%
Autre : .....	0,00	0,00	0%
TVA	16,11	16,34	1,43%
Montant des taxes et redevances pour 120 m <sup>3</sup>	66,33	67,39	1,59%
<b>Total</b>	<b>292,90</b>	<b>297,22</b>	<b>1,47%</b>
<b>Prix TTC au m<sup>3</sup></b>	<b>2,58</b>	<b>2,61</b>	<b>1,16%</b>

**ATTENTION : l'indicateur prix prend en compte l'ensemble de la compétence de la production à la distribution.**

Les volumes consommés sont relevés avec une fréquence :

- annuelle
- semestrielle
- trimestrielle
- quadrimestrielle

La facturation est effectuée avec une fréquence :

- annuelle
- semestrielle
- trimestrielle
- quadrimestrielle

Pour chaque élément du prix ayant évolué depuis l'exercice précédent, les éléments explicatifs (financement de travaux, remboursement de dettes, augmentation du coût des fournitures, etc.) sont les suivants : (Compte annuel de résultat de l'exploitant)

<b>LIBELLE</b>	<b>2010</b>	<b>2011</b>	<b>Ecart</b>
<b>PRODUITS</b>	<b>545 951</b>	<b>526 666</b>	<b>-3,53 %</b>
Exploitation du service	302 774	310 643	
Collectivités et autres organismes publics	206 766	206 111	
Travaux attribués à titre exclusif	30 178	3 332	
Produits accessoires	6 233	6 580	
<b>CHARGES</b>	<b>570 690</b>	<b>572 791</b>	<b>0,37 %</b>
Personnel	109 531	115 571	
Energie électrique	28 008	23 875	
Produits de traitement	23 612	26 673	
Analyses	6 286	4 061	
Sous-traitance, matières et fournitures	88 346	94 213	
Impôts locaux et taxes	16 540	17 660	
Autres dépenses d'exploitation			
	<i>Télécommunication, poste et télégestion</i>	7 458	6 981
	<i>Engins et véhicules</i>	11 098	17 256
	<i>Informatique</i>	5 770	8 259
	<i>Assurances</i>	1 434	1 662
	<i>Locaux</i>	13 574	15 996
	<i>Autres</i>	-4 117	-12 088
Frais de contrôle	5 649	5 840	
Contribution des services centraux et recherche	18 879	12 270	
Collectivités et autres organismes publics	206 766	206 111	
Charges relatives aux renouvellements	<i>Pour garantie de continuité du service</i>	21 198	12 582
Charges relatives aux investissements	<i>Programme contractuel ( Investissements )</i>	4 450	6 912
Charges relatives aux compteurs du domaine privé	5 043	5 527	
Pertes sur créances irrécouvrables et contentieux recouvrement	1 165	3 430	
<b>RESULTAT AVANT IMPOT</b>	<b>-24 739</b>	<b>-46 125</b>	<b>NS</b>
<b>RESULTAT</b>	<b>-24 739</b>	<b>-46 125</b>	<b>NS</b>

Conforme à la circulaire FP2E de janvier 2006

Référence: H5240

<b>LIBELLE</b>	<b>2010</b>	<b>2011</b>	<b>Ecart</b>
Recettes liées à la facturation du service	302 774	310 643	2,60 %
dont produits au titre de l'année (hors estimations sur consommations)	304 466	312 444	
dont variation de la part estimée sur consommations	-1 692	-1 801	
<b>Exploitation du service</b>	<b>302 774</b>	<b>310 643</b>	<b>2,60 %</b>
Produits : part de la collectivité contractante	124 291	120 838	-2,78 %
dont produits au titre de l'année (hors estimations sur consommations)	125 493	122 721	
dont variation de la part estimée sur consommations	-1 202	-1 884	
Redevance prélèvement (Agence de l'Eau)	15 904	17 140	7,77 %
dont produits au titre de l'année (hors estimations sur consommations)	15 904	17 140	
dont variation de la part estimée sur consommations			
Redevance de lutte contre la pollution (Agence de l'Eau)	66 571	68 134	2,35 %
dont produits au titre de l'année (hors estimations sur consommations)	67 272	68 839	
dont variation de la part estimée sur consommations	-701	-705	
<b>Collectivités et autres organismes publics</b>	<b>206 766</b>	<b>206 111</b>	<b>-0,32 %</b>
<b>Produits des travaux attribués à titre exclusif</b>	<b>30 178</b>	<b>3 332</b>	<b>NS</b>
<b>Produits accessoires</b>	<b>6 233</b>	<b>6 580</b>	<b>5,58 %</b>

## 2.3. Recettes



### Recettes de la collectivité :

Type de recette	Exercice 2010 en €	Exercice 2011 en €	Variation en %
Surtaxe Eau Potable	129 437,30	125 256,84	- 3,33
Frais de contrôle	5 648,93	5 739,91	1,58
Remboursement impôts	6 846,12	7 095,67	3,51
<b>Total des recettes</b>	<b>141 932,35</b>	<b>138 092,42</b>	<b>-2,78</b>

### Recettes de l'exploitant :

Cf tableau ci-dessus.

**Recettes globales :** Total des recettes de vente d'eau au 31/12/2011 : 526 666 € (545 951 € au 31/12/2010).

## 3. Indicateurs de performance

### 3.1. Qualité de l'eau (P101.1 et P102.1)



Les valeurs suivantes sont fournies au service par l'Agence régionale de la santé (ARS), et concernent les prélèvements réalisés par elle dans le cadre du contrôle sanitaire défini par le Code de la santé publique (ou ceux réalisés par le service dans le cadre de sa surveillance lorsque celle-ci se substitue au contrôle en question).

Analyses	Nombre de prélèvements réalisés exercice 2010	Nombre de prélèvements non-conformes exercice 2010	Nombre de prélèvements réalisés exercice 2011	Nombre de prélèvements non-conformes exercice 2011
Microbiologie	14	0	15	0
Paramètres physico-chimiques	12	1	15	0

Le taux de conformité est calculé selon la formule suivante :

$$\text{taux de conformité} = \frac{\text{nombre de prélèvements réalisés} - \text{nombre de prélèvements non conformes}}{\text{nombre de prélèvements réalisés}} * 100$$

Cet indicateur est demandé si le service dessert plus de 5000 habitants ou produit plus de 1000 m<sup>3</sup>/jour.

Analyses	Taux de conformité exercice 2010	Taux de conformité exercice 2011
Microbiologie (P101.1)	_100 %_	100 %
Paramètres physico-chimiques (P102.1)	_50 %_	100 %

### 3.2. **Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux (P103.2)**



Cet indice permet d'évaluer le niveau de connaissance du réseau d'eau potable et du suivi de son évolution.

La note 20 est atteinte en ayant un plan couvrant au moins 95% du réseau mis à jour au moins une fois par an. Si ces 20 premiers points sont obtenus, d'autres points sont attribués en fonction des informations reportées sur les plans ou des procédures de suivi mises en place. La valeur de cet indice est comprise entre 0 et 100, avec le barème suivant :

		Exercice 2010	Exercice 2011
0	pas de plan du réseau ou plans couvrant moins de 95 % du linéaire estimé	Non	
10	existence d'un plan du réseau couvrant au moins 95 % du linéaire estimé du réseau de desserte	Oui	Oui
+ 10	mise à jour du plan au moins annuelle	Oui	Oui
Les 20 points ci-dessus doivent être obtenus avant que le service puisse bénéficier des points supplémentaires suivants :			
+ 10	informations structurelles complètes sur chaque tronçon (diamètre, matériau)	Oui	Oui
+ 10	connaissance pour chaque tronçon de l'âge des canalisations	Non	Non
+ 10	localisation et description des ouvrages annexes (vannes, ventouses, compteurs...) et des servitudes	Oui	Non
+ 10	localisation des branchements sur la base du plan cadastral	Non	Non
+ 10	localisation et identification des interventions (réparations, purges, travaux de renouvellement)	Oui	Non
+ 10	existence et mise en œuvre d'un programme pluriannuel de renouvellement des branchements	Non	Non
+ 10	existence d'un plan pluriannuel de renouvellement des canalisations (programme détaillé et estimatif sur 3 ans)	Non	Non
+ 10	mise en œuvre d'un plan pluriannuel de renouvellement des canalisations	Non	Non
Les grands ouvrages – réservoir, stations de traitement, pompages, ... – ne sont pas pris en compte pour le calcul de cet indice.			

L'indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux du service pour l'année 2011 est **30** (50 en 2010).

### 3.3. **Indicateurs de performance du réseau**

#### 3.3.1. *Rendement du réseau de distribution (P104.3)*



Le rendement du réseau de distribution permet de connaître la part des volumes introduits dans le réseau de distribution qui est consommée ou vendue à un autre service. Sa valeur et son évolution sont le reflet de la politique de lutte contre les pertes d'eau en réseau de distribution.

Le rendement du réseau de distribution se calcul ainsi :

$$\text{rendement du réseau} = \frac{V_6 + V_3}{V_1 + V_2} * 100$$

A titre indicatif, le ratio volume vendu sur volume mis en distribution vaut :

$$\text{part du volume vendu parmi le volume mis en distribution} = \frac{V_7}{V_4}$$

	Exercice 2010	Exercice 2011
Rendement du réseau en %	65,4	75,6
Volume vendu sur volume mis en distribution en %	65,4	74,2

### 3.3.2. *Indice linéaire des volumes non comptés (P105.3)*



Cet indicateur permet de connaître, par km de réseau, la part des volumes mis en distribution qui ne font pas l'objet d'un comptage lors de leur distribution aux abonnés. Sa valeur et son évolution sont le reflet du déploiement de la politique de comptage aux points de livraison des abonnés et de l'efficacité de la gestion du réseau.

$$\text{indice linéaire des volumes non comptés} = \frac{V_4 - V_7}{365 * \text{linéaire du réseau de desserte en km}}$$

Pour l'année 2011, l'indice linéaire des volumes non comptés est de 5 m<sup>3</sup>/j/km (7,8 en 2010).

### 3.3.3. *Indice linéaire de pertes en réseau (P106.3)*



Cet indicateur permet de connaître, par km de réseau, la part des volumes mis en distribution qui ne sont pas consommés sur le périmètre du service. Sa valeur et son évolution sont le reflet d'une part de la politique de maintenance et de renouvellement du réseau, et d'autre part des actions menées pour lutter contre les volumes détournés et pour améliorer la précision du comptage chez les abonnés.

$$\text{indice linéaire des pertes en réseau} = \frac{V_4 - V_6}{365 * \text{linéaire du réseau de desserte en km}}$$

Pour l'année 2011, l'indice linéaire des pertes est de 4,8 m<sup>3</sup>/j/km (7,8 en 2010).

**3.3.4. Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable (P107.2)**

Ce taux est le quotient, exprimé en pourcentage, de la moyenne sur 5 ans du linéaire de réseau renouvelé (par la collectivité et/ou le délégataire) par la longueur du réseau. Le linéaire renouvelé inclut les sections de réseaux remplacées à l'identique ou renforcées ainsi que les sections réhabilitées, mais pas les branchements. Les interventions ponctuelles effectuées pour mettre fin à un incident localisé en un seul point du réseau ne sont pas comptabilisées, même si un élément de canalisation a été remplacé.

Exercice	2007	2008	2009	2010	2011
Linéaire renouvelé en ml	700	0	0	0	0

Au cours des 5 dernières années, 700 ml de linéaire de réseau ont été renforcées (Rue Galliéni).

$$\text{taux moyen de renouvellement des réseaux} = \frac{L_N + L_{N-1} + L_{N-2} + L_{N-3} + L_{N-4}}{5 * \text{linéaire du réseau de desserte}} * 100$$

Pour l'année 2011, le taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable est inférieur à 0,1%.

**3.4. Indice d'avancement de protection des ressources en eau (P108.3)**

La réglementation définit une procédure particulière pour la protection des ressources en eau (captage, forage, etc.). En fonction de l'état d'avancement de la procédure, un indice est déterminé selon le barème suivant :

- 0% Aucune action de protection
- 20% Études environnementales et hydrogéologiques en cours
- 40% Avis de l'hydrogéologue rendu
- 50% Dossier déposé en préfecture
- 60% Arrêté préfectoral
- 80% Arrêté préfectoral complètement mis en œuvre (terrains acquis, servitudes mises en place, travaux terminés, etc.)
- 100% Arrêté préfectoral complètement mis en œuvre et mise en place d'une procédure de suivi de son application

En cas d'achats d'eau à d'autres services publics d'eau potable ou de ressources multiples, l'indicateur est établi pour chaque ressource et une valeur globale est calculée en pondérant chaque indicateur par les volumes annuels d'eau produits ou achetés.

Pour l'année 2011, l'indice global d'avancement de protection de la ressource est **80%** (60 % en 2010).

## 4. Financement des investissements

### 4.1. *Branchements en plomb*



La législation prévoit l'abaissement progressif de la teneur en plomb dans l'eau distribuée. A partir du 25/12/2013, cette teneur ne devra plus excéder 10µg/l. Cette faible valeur peut induire une suppression des branchements en plomb.

Branchements	Exercice 2010	Exercice 2011
Nombre total des branchements	1754	1756
Nombre de branchements en plomb modifiés ou supprimés dans l'année	12	5
Nombre de branchements en plomb restants (en fin d'année)	242	237
% de branchement en plomb modifiés ou supprimés/nombre total de branchements	4,72%	2,07%
% de branchements en plomb restants/nombre total de branchements	14%	13%

### 4.2. *Montants financiers*



	Exercice 2010	Exercice 2011
Montants financier HT des travaux engagés pendant le dernier exercice budgétaire	73 197	58 158
Montants des subventions en €	0	0
Montants des contributions du budget générales en €	0	0

### 4.3. *État de la dette du service*



L'état de la dette au 31 décembre 2011 fait apparaître les valeurs suivantes :

	Exercice 2010	Exercice 2011
Encours de la dette au 31 décembre N (montant restant dû en €)	1 014 593,51	985 539
Montant remboursé durant l'exercice en €	en capital	109 852,96
	en intérêts	32 752,15
		104 054,02
		31 938,15

### 4.4. *Amortissements*



Pour l'année 2011, la dotation aux amortissements a été de 70 974,44 €(71 131,74 €en 2010).

### 4.5. *Présentation des projets à l'étude en vue d'améliorer la qualité du service à l'utilisateur et les performances environnementales du service*



Cf annexe 1

#### **4.6. Présentation des programmes pluriannuels de travaux adoptés par l'assemblée délibérante au cours du dernier exercice**



Cf annexe 1

## **5. Actions de solidarité et de coopération décentralisée dans le domaine de l'eau**

### **5.1. Abandons de créances ou versements à un fond de solidarité (P109.0)**



Cet indicateur a pour objectif de mesurer l'implication sociale du service.

Entrent en ligne de compte :

- les versements effectués par la collectivité au profit d'un fonds créé en application de l'article L261-4 du Code de l'action sociale et des familles (Fonds de Solidarité Logement, par exemple) pour aider les personnes en difficulté,
- les abandons de créances à caractère social, votés au cours de l'année par l'assemblée délibérante de la collectivité (notamment ceux qui sont liés au FSL).

L'année 2011, le service a reçu 10 demandes d'abandon de créances et en a accordées 10.

664 € ont été abandonnés et/ou versés à un fond de solidarité, soit 0,003 €m<sup>3</sup> pour l'année 2011 (0,0031 €m<sup>3</sup> en 2010).

### **5.2. Opérations de coopération décentralisée (cf. L 1115-1-1 du CGCT)**



Sans Objet.

## **6. Tableau récapitulatif des indicateurs**

		<b>Exercice 2010</b>	<b>Exercice 2011</b>
	<b>Indicateurs descriptifs des services</b>		
D101.0	Estimation du nombre d'habitants desservis	4 442	4 399
D102.0	Prix TTC du service au m3 pour 120 m3	2,58	2,61
D151.0	Délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés défini par le service	—	—
	<b>Indicateurs de performance</b>		
P101.1	Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la microbiologie	100	100
P102.1	Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne les paramètres physico-chimiques	50	100
P103.2	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable	50	30
P104.3	Rendement du réseau de distribution	65,4	75,6
P105.3	Indice linéaire des volumes non comptés	7,8	5
P106.3	Indice linéaire de pertes en réseau	7,8	4,8
P107.2	Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable	61,46%	64,25%
P108.3	Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau	60	60
P109.0	Montant des abandons de créances ou des versements à un fond de solidarité	0,0031	0,003